

UNIVERSITÀ
DI CORSICA



PASQUALE
PAOLI

CELLULE HANDICAP
en partenariat avec le CCU, le SUAPS et le CROUS

journées handicaps et Université

*femu pè l'ugualità
di e grazie!*

du lundi 2 au
jeudi 5 avril 2012
Corte

DOSSIER DE PRESSE

Flashez-moi



www.univ-corse.fr

journées handicaps et Université

Du lundi 2 au jeudi 5 avril 2012
Campus Mariani et Grimaldi, Corte

Du lundi 2 au jeudi 5 avril 2012, la Cellule Handicap de l'Université de Corse propose les « Journées Handicaps et Université ».

Ces journées ont pour objectif de sensibiliser chacun à la question du Handicap et de favoriser une modification des représentations, parfois tenaces, notamment par rapport aux handicaps « invisibles ». Une situation à laquelle des problèmes de précarité peuvent se superposer.

L'ambition est aussi de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à la nécessité d'apporter une attention particulière aux étudiants en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation. De leur arrivée à l'Université à leur entrée dans le monde du travail, de nombreux services de l'Université sont en effet concernés.

Au quotidien, la Cellule Handicap de l'Université cherche à faciliter l'intégration des étudiants en situation de Handicap, en leur apportant une aide personnalisée pour le suivi des cours, les examens. Si l'étudiant se sent mieux dans ses études, il se sentira mieux dans toute sa vie d'étudiant.

Les « Journées Handicaps et Université » s'articuleront en deux temps :

Lundi 2 et mardi 3, des **manifestations ouvertes à tous** permettront de mieux connaître la réalité du quotidien d'un étudiant en situation de handicap à travers des mises en situation, des projections, des rencontres et des conférences. L'accent sera mis sur les points positifs qu'amènent l'implication de chacun.

Mercredi 4 et jeudi 5, les **rencontres nationales des chargés de mission handicap des Universités** ont pour objectif d'apporter des réponses plus techniques, afin d'améliorer et de faire évoluer les pratiques lors d'ateliers de travail. C'est la première fois que cette rencontre annuelle, **qui accueille 100 participants**, se déroule à l'Université de Corse.

Contact :

Louisa Seddok, *Chargée d'accueil Cellule Handicap, Université de Corse*
Tel : 04.95.45.01.67 / Fax : 04.95.45.33.22 / seddok@univ-corse.fr

Programme

Lundi 2 et mardi 3 avril 2012

Manifestations ouvertes à tous

La philosophie de ces deux premières journées est de permettre une rencontre entre les acteurs du Handicap et le grand public afin que chacun apprenne à mieux se connaître. Par des synergies, l'objectif unique est d'inscrire les étudiants en situation de Handicap dans un parcours de réussite.

Lundi 2 avril 2012

- **10h : Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Acteurs, stratégies, ressources**

Amphi Ribellu, UFR Lettres, Campus Mariani

CONFERENCE-DEBAT - Vincent Castola, Vice-Président Information, Orientation et Insertion Professionnelle de l'Université de Corse, anime cette conférence sur le thème de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Avec les interventions de Cap Emploi 2A & 2B, MDPH 2A & 2B, AGEFIPH, AFM, Mme MAZERET (entreprise Equita), M. GERMAIN (ESAT l'Eveil), Mme BARBIERI (DRH Université de Corse) et M. RUYO (PRITH)

- **12h : Repas à l'aveugle**

Restaurants Universitaires, Campus Mariani et Grimaldi - en partenariat avec le CROUS

ANIMATION - Les restaurants universitaires vous proposent une immersion dans le quotidien des personnes non voyantes. Des masques seront proposés à l'entrée Restos U. Une fois installé, l'expérience peut commencer. Manger, se servir à boire, accommoder les aliments... Autant de gestes pourtant innés qui risquent de vite devenir très compliqués.

- **14h : Le handicap : de la classification à la situation : un autre regard. Exemples à l'Université de Corse**

Amphi Ribellu, UFR Lettres, Campus Mariani

CONFERENCE-DEBAT - Cette conférence animée par Thierry Antoine Santoni, Vice-Président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'Université de Corse, traite de l'évolution du concept de « handicap ». Longtemps axé sur l'élaboration de catégories suggérant une référence à un manque -incapacité, déficience- et donc à une inadaptation à la société, il est désormais appréhendé par la notion de « situation ». En retour, il interroge donc la société sur sa capacité à s'adapter aux singularités des personnes porteuses de handicaps. Des aménagements, des adaptations sont élaborés. La réflexion portera plus particulièrement sur le parcours universitaire.

Avec les interventions de Mme ANDREANI (UNAFAM), Mme LOVERINI (CROUS de Corse), Mme PIETRI (AFM), M. Laignier (M2 Etudes littéraires), M. MARTEL (Université de Corse)

- **14h à 17h30 : Ateliers sportifs en situation de handicap**

Campus Mariani - en partenariat avec le SUAPS

ANIMATION - Faire du sport en situation de handicap, c'est le défi proposé par les animateurs de ces ateliers sportifs ! Essayez-vous au « handbike », un vélo-fauteuil où l'on pédale avec les mains.

Animé par Cathy VICAN (SUAPS), Lara JANODET et Rudy BONNAILLIE (Master Management des loisirs et sports de nature)



Mardi 3 avril 2012

- **10h : Vivre avec un handicap, projection de « Mon Prince charmant » et « A ton tour Mireille » de Laure Pradal**

Spaziu culturale Natale Luciani, Campus Mariani - en partenariat avec le CCU



CINEMA-DEBAT - Le Spaziu accueille la projection de ces deux documentaires de Laure Pradal. La réalisatrice a suivi Mireille, 13 ans au moment du premier film. A sa naissance, le pronostic était fatal : elle devait mourir au bout de quelques jours, mais toute petite elle s'est rebellée contre ce destin.

« Mon Prince Charmant » présente la très jeune adolescente face à ses premiers émois

d'amour dans le centre médicalisé où elle est prise en charge. « A ton tour Mireille » la retrouve quelques années plus tard pour ses premiers pas d'adulte avec toujours la même force de vie.

Laure Pradal et Mireille Manuel seront présentes pour assister à cette projection animée par Ludovic Martel, chargé de mission Handicap à l'Université de Corse.



« Mon Prince Charmant », issu de la collection « Strip Tease » (France 3), 15 minutes, 2002

« A ton tour Mireille », 52 minutes, 2008

- **14h à 17h30 : Ateliers sportifs en situation de handicap**

Campus Grimaldi - en partenariat avec le SUAPS

ANIMATION - Faire du sport en situation de handicap, c'est le défi proposé par les animateurs de ces ateliers sportifs ! Essayez-vous au « handbike », un vélo-fauteuil où l'on pédale avec les mains.

Animé par Cathy VICAN (SUAPS), Lara JANODET et Rudy BONNAILLIE (Master Management des loisirs et sports de nature)

Mercredi 4 et jeudi 5 avril 2012

Rencontres nationales des chargés de mission handicap

Amphi Ettore, UFR Droit, Campus Mariani

Pour la première fois, l'Université de Corse accueille cette rencontre annuelle. Elle permet des échanges de pratique entre les Chargés d'accueil des différents établissements universitaires. Le Ministère présente des réponses théoriques pour améliorer le quotidien des étudiants en situation de Handicap. Plus de 100 personnes seront présentes.

Mercredi 4 avril 2012

- **9h : Module 1 | L'actualité du handicap : dossiers en cours et perspectives**

Régulation : Gilbert COLONNA, Infirmier au SUMP, Université de Corse

Intervenant : Annie BRETAGNOLLE, Chargée de mission pour l'accompagnement des étudiants handicapés, MESR-DGESIP

- **11h30 : Allocutions de bienvenue**

Paul-Marie ROMANI, Président de l'Université de Corse

Michel BARAT, Recteur de l'Académie de Corse

Thierry-Antoine SANTONI, Vice-Président du CEVU, Université de Corse

Annie BRETAGNOLLE, Chargée de mission pour l'accompagnement des étudiants handicapés, MESR-DGESIP

Camille GALAP, Président de la commission vie étudiante et question sociales de la CPU

Ludovic MARTEL, Chargé de mission Handicap, Université de Corse

- **13h45 : Module 2 | Les DYS: identifier les besoins et mettre en place un accompagnement adapté à la formation universitaire**

Régulation : Docteure Roberte STROMBONI, Directrice du SUMP, Université de Corse

Coordination : Fabienne CORRE-MENGUY, Maître de Conférences, Responsable du Relais handicap Santé Etudiant, Université Pierre et Marie Curie

Introduction : Marion BOUTEILLE, Orthophoniste

Contributions : Georgette DAL, Université Lille 3 ; Martine RONAT, SAH de Grenoble ; Anne PERREVE, SUMPPS, Université d'Auvergne

Jeudi 5 avril 2012

- **9h : Module 3 | Le numérique au service des étudiants handicapés : des avancées, des perspectives**

Régulation : Louisa SEDDOK, Chargée d'accueil handicap, Université de Corse

Coordination : Anne BOYER, Mission numérique pour l'enseignement supérieur (MINES), MESR-DGESIP

Contributions : Michael BOULENGER, Université de Corse ; Manuel MAJADA, UT de Compiègne et UNISCIEL ; Delphine POMMERAY, Université Virtuelle Environnement et Développement durable ; Jean GILISSEN, Université de La Rochelle

- **11h30 : Module 4 | Echanges libres autour de l'idée de la constitution d'un réseau**

Régulation : Louisa SEDDOK, Chargée d'accueil handicap, Université de Corse

- **13h45 : Module 5 | Faire face au handicap qui ne se voit pas**

Régulation : Ludovic MARTEL, Chargé de mission Handicap, Université de Corse

Coordination : Docteure Roberte STROMBONI, Directrice du SUMP, Université de Corse

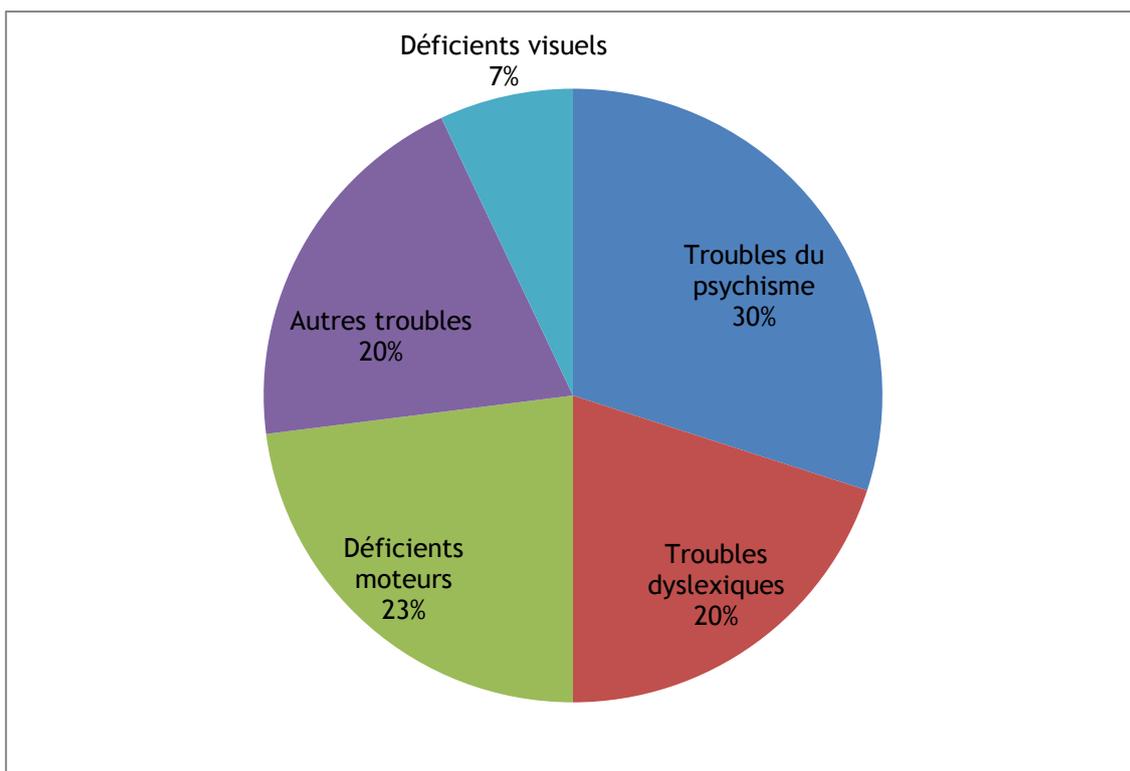
Contributions : Marcel TORRACINTA, Directeur Général des PEP Haute-Corse « Liens entre précarité et santé mentale des étudiants » ; Docteure Elisabeth GIAMARCHI, Psychiatre

L'handicap à l'Université de Corse

Données

Cette année, l'Université de Corse compte **90 étudiants en situation de Handicap**. 80 d'entre eux bénéficient d'aménagements, les 10 autres ne l'ont pas souhaité.

Les différents types de Handicap :



Aménagements proposés

Différents aménagements sont mis en place afin d'aider les étudiants en situation de handicap dans leur parcours universitaire : tiers temps, secrétariat, preneur de note, salle à part, soutien pédagogique, possibilité de sortir en cas de besoin, utilisation d'ordinateur, pas de pénalité pour l'orthographe, scolarité à domicile entre autres. Chaque aménagement est adapté au cas de l'étudiant par l'autorité médicale. Le Dr Stromboni, du Service de Médecine Préventive, propose les avis d'aménagements.

Présentation de la Cellule Handicap de l'Université de Corse

Créée en février 2009, la Cellule Handicap de l'Université de Corse a pour fonction principale l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de Handicap.

Elle se compose de 2 pôles d'activités différents mais complémentaires, qui travaillent en étroite coopération :

- **Un pôle médical et paramédical :** Sa mission est de définir le statut de l'étudiant en situation de Handicap, de formuler les conditions d'aménagements des examens, d'assurer le suivi médical et les relations avec les autres acteurs médicaux.
L'équipe : Dr Roberte STROMBONI : Médecin et Directrice du Service de Médecine Préventive ; Gilbert COLONNA : Infirmier
- **Un pôle accueil et accompagnement :** Il reçoit et suit au quotidien les étudiants en collaboration avec les différents services de l'Université et les partenaires extérieurs. Ce travail s'effectue en collaboration avec l'Assistante Sociale de l'Université.
L'équipe : Louisa SEDDOK : Chargée d'accueil ; Sophie ROSSI : Assistante Sociale

La Cellule est coordonnée par Ludovic MARTEL, chargé de mission et enseignant-chercheur à l'Université de Corse. Il oriente et définit la politique handicap de l'établissement en étroite collaboration avec l'équipe de la Cellule Handicap et l'équipe de direction de l'établissement.

Contact :

Cellule Handicap
Campus Mariani (Médecine préventive)

Louisa Seddok, Chargée d'accueil
04 95 45 01 67 / seddok@univ-corse.fr

Contexte juridique

La loi du 11 février 2005 pour l'Égalité des droits et des chances, a créé un nouveau contexte pour les établissements d'enseignement supérieur. L'article 20 de la loi dispose en effet que les « établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants handicapés ou présentant un trouble de santé invalidant dans le cadre des dispositions réglementant leur accès au même titre que les autres étudiants, et assurent leur formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études ». Les textes antérieurs ne prévoyaient pas de dispositions spécifiques pour les étudiants handicapés qui n'étaient accueillis qu'en nombre assez faible dans le supérieur.